



## POLITIQUES DE PAIEMENT

Veillez prendre note des récentes modifications suivantes aux politiques de paiement en vigueur à la JCCM qui prendront effet à compter du 1er mai 2007. Ces politiques concernent l'achat de billets ou de tables pour les activités, les publicités dans *L'Antichambre* et le site Internet, les adhésions ou renouvellement à titre de membre.

### Achat de billets, tables corporatives ou publicités :

- Toutes les inscriptions individuelles de moins de 200 \$ devront être payées par carte de crédit via le site Internet de la JCCM. Dans les cas d'exception pour lesquels la JCCM acceptera les paiements par chèque personnel ou de compagnie, ceux-ci devront être reçus à la JCCM avant la tenue de l'événement.
- De plus, aucun remboursement n'aura lieu trois jours ouvrables avant un événement à l'exception du tournoi de golf annuel qui n'est ni transférable ni remboursable.
- Les entreprises qui achètent une table corporative pour un événement de la JCCM devront compléter le formulaire prévu à cet effet. Si le paiement se fait par chèque, il devra être reçu à la direction générale au plus tard dans les 30 jours de la réception de la facture.
- Les acheteurs de publicité (offres de la semaine dans *L'Antichambre* ou bandeau sur le site Internet) devront compléter le formulaire prévu à cet effet. Le paiement devra être effectué avant la parution sauf en cas de rares exceptions préalablement autorisées par la JCCM.

### En cas de retard de paiement :

- Un état de compte mensuel vous sera envoyé, résumant les factures en souffrance qui devront être payées dans les plus brefs délais sans quoi la JCCM se réserve le droit d'entamer des procédures légales afin de recouvrer les sommes qui lui sont dues.
- Les membres ou non-membres ayant un solde de plus de 30 jours et désirant s'inscrire à une nouvelle activité devront tout d'abord honorer leur créance antérieure.
- Des frais d'intérêt au taux de 2% par mois (24% par année) pourraient être facturés sur les sommes dues depuis plus de 30 jours.

- La JCCM se réserve le droit de refuser les inscriptions de membres ou non-membres n'ayant pas honoré leurs créances par le passé.

Pour toute question ou commentaires, n'hésitez pas à nous écrire à [karine@jccm.org](mailto:karine@jccm.org).